

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº P19-0028865

(38876)

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 01859 Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Anter Mohammad

Date de naissance : 01.07.1949

Adresse : Rue 5 n° 62 lot ATTADAM OUNE CASA

Tél. : 06.63.66.84.10 Total des frais engagés : #716,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation :/...../.....

Nom et prénom du malade : Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

07 SEP. 2020

Le : 28.08.2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE NAGUIB Dr Naguib Nadia 304 rue Abd El Daoueb Casablanca Tel : 05 20 00 25 95	20/02/2020	716,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

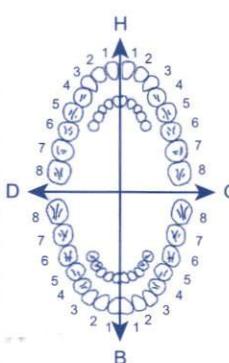
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			Coefficient DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	.
00000000	00000000
35533411	11433553



[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

PHARMACIE NAGUIB

NAGUIB NADIA
 Docteur en Pharmacie
 334, Bd. Oued Daoura
 Lotissement Chahdia
 Hay EL OULFA
 Tél. :
 Patente N° 360 194 05
 CASABLANCA



صيدلية نجيب

نادية نجيب

دكتورة في الصيدلة

334 ، شارع واد الدورة
 تجزئة الشهدية ، حي الألفة

 الهاتف :
 الباتننا رقم : 360 194 05
 الدار البيضاء

Casablanca, le

27/08/2020

M. = ANBI MOHAMMED

Doit :

Nombre	DESIGNATION	P.U.	Total
1	ZYLOPRIC 100	3130	3130
2	APROVASC 150/5	155,80	311,60
2	CIVASFINE 10x28	70,00	140,00
2	LIPANTHYL 160	116,80	233,60
			<u>716,50</u>

Arrêté la présente fracture à la jambe de sept cent soixante dirhams cinquante centimes

PPV: 70DH00

PER: 11/21

LOT: I2680

PPV: 70DH00

PER: 11/21

LOT: I2680

LOT 200373
 EXP 02 2024
 PPV 31.30

maphar
 ZI Zenata Aïn Sébaâ, Casablanca Maroc
 LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
 P.P.V. : 116,80 DH

maphar
 ZI Zenata Aïn Sébaâ, Casablanca Maroc
 LIPANTHYL® 160 mg CP PEL B30
 P.P.V. : 116,80 DH

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat -R.P.1.
 Aïn sebaâ Casablanca
 APROVASC 150mg/5mg B28
 Cp Pel
 PPV : 155,80 DH

6 118001 082025

550700

51508608

Sanofi-aventis Maroc
 Route de Rabat -R.P.1.
 Aïn sebaâ Casablanca
 APROVASC 150mg/5mg B28
 Cp Pel
 PPV : 155,80 DH

5 118001 082025